



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

D E P A R T E M E N T D E L A C H A R E N T E M A R I T I M E

C O M M U N E D U G U A

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 19/10/2024	Etaient présents : Patrice BROUHARD, Béatrice ORTEGA, Stéphane DELAGE, Michel REY, Farid KECHIDI, Didier DEBRIE, Mauricette GOMEZ, Nicole DUBUC, Marie-Pierre BIGOT, Béatrice PREVOST, Ghislaine JOUANNET, Guillaume BONDOUX, Joël CHAGNOLEAU, Evelyne BERUSSEAU	
Affichage : 19/10/2024		
Nombre de membres :		Excusés : Alain LATREUILLE a donné procuration à Evelyne BERUSSEAU. Alix SICARD a donné procuration à Joël CHAGNOLEAU.
- En exercice : 19		Absents : Emmanuelle STRADY, Christine CHAPRON, Laurent VICI.
- Procurations : 2		Secrétaire de séance : Béatrice ORTEGA
- Votants : 16		

2024_10_66 Convention de mise à disposition du cinémomètre de St Just-Luzac.

M. le Maire expose que la commune de St Just-Luzac a acquis en 2018 un cinémomètre afin de réaliser des points de contrôle routier sur son territoire.

La commune a déjà conventionné avec plusieurs autres communes du territoire en vue du prêt de ce matériel, notamment avec les communes de St Sornin et Nieulle-sur-Seudre.

La commune du Gua pourrait utilement bénéficier de ce matériel compte tenu des incivilités récurrentes en matière de vitesse sur le territoire.

Les quatre communes participantes bénéficieraient de ce matériel 43 jours par an chacune, pour un coût global de 250€ annuels.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire à mener toutes démarches et signer toutes pièces relatives à ce dossier et notamment la convention de prêt.

La secrétaire de séance,

Affiché le 30/10/24

 Maire,
Patrice BROUHARD